

Dictée du 18 décembre 2023

Révision « *accord des participes passés* » : La tour penchée de Pise

La tour penchée de Pise est un des monuments les plus remarquables que les touristes **aient vus** en parcourant l'Italie ; autant ils **ont éprouvé** d'admiration devant l'élégance, la grâce tant **vantée** des arcades de cet édifice, autant ils **en ont manifesté** devant la curieuse inclinaison qu'il **a présentée** à leurs regards.

Cette étrange tour, **construite** au XIII^e siècle, l'architecte Bonamo l'**avait conçue** parfaitement verticale, mais des couches de terre glaise dans les profondeurs du sous-sol **ont provoqué**, dès les débuts de la construction, l'affaissement du terrain sableux sur lequel reposait la maçonnerie ; plusieurs fois même, à cause du peu de sécurité que l'entreprise **avait révélé**, les travaux **ont dû** être **interrompus**. La tour **fut** cependant **achevée**, mais de siècle en siècle **s'était aggravée** l'inquiétante inclinaison que l'on **avait vue** se produire peu à peu.

C'est pourquoi, vers mil huit cent quarante, **furent exécutés** les travaux de consolidation que l'on **avait jugés** nécessaires. Cependant cette consolidation n'eut pas tous les résultats **qu'on en avait attendus** et se révéla bientôt moins efficace qu'on ne l'**aurait cru**. Il y a quelques décennies, de nouveaux travaux **furent décidés**. **Etant donné** la grande valeur artistique du monument, les ingénieurs se **sont imposé** l'obligation de n'altérer en rien l'aspect de l'édifice et **se sont interdit**, par prudence, d'accéder sous ses fondations. Avec toutes les précautions qu'ils **ont pu**, les ouvriers se sont servis de foreuses à pointe de diamant pour percer dans la maçonnerie de fondation des trous inclinés qu'ils **ont remplis** ensuite de lait de ciment injecté de telle manière que la couche sableuse s'en **étant imprégnée** se **trouva transformée** en un bloc très solide. On imagine l'habile patience **qu'il a fallu** à la technique moderne pour sauvegarder le précaire équilibre de la tour penchée de Pise.

- Accord du participe passé :

Quand "*se servir de*" signifie "utiliser", il s'agit d'un verbe **essentiellement** pronominal, dans ce sens - de même que « *s'apercevoir* » = se rendre compte réfléchi, le participe passé s'accorde alors avec le sujet.

Exemples : "ils se sont servis d'une tablette", "ils se sont aperçus de leur erreur",

- Inclinaison / inclinaison : deux **paronymes**. L'inclinaison est l'état de ce qui est incliné. L'inclinaison est l'action d'incliner ou le mouvement du cœur, de l'âme qui sont portés vers quelqu'un ou quelque chose.

FICHE GRAMM 3 Accord participe passé

C'est Clément Marot (poète de la cour de François 1er) qui, au XVI ème siècle fixe les règles d'accord du part passé.

Voltaire dira par la suite de Clément Marot qu'il "a ramené deux choses d'Italie : la vérole et l'accord du participe passé. Je pense que c'est le deuxième qui a fait le plus de ravages".

Les règles de l'accord du participe passé sont complexes car elles varient selon la construction de la phrase. Une mauvaise application de ces règles est une erreur grammaticale fondamentale.

Explication

1. **Employé sans verbe conjugué**, le participe passé se comporte comme un adjectif : il s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte.
ex : La lettre arrivée ce matin est très importante.

2. Le participe passé **conjugué avec l'auxiliaire être** s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.
ex : Elle est invitée par son ami
ex : Elle a été invitée par son meilleur copain.

3. Le participe passé **conjugué avec l'auxiliaire avoir** s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct du verbe, **si celui-ci précède le participe**.
ex : La lettre que j'ai reçue est intéressante.
ex : Hier j'ai reçu une lettre intéressante.

4. Pour les verbes pronominaux :

4.1. En l'absence d'un complément d'objet direct autre que le pronom réfléchi, le participe passé des verbes pronominaux s'accorde avec le sujet à condition que le pronom réfléchi ne soit pas complément d'objet indirect.
ex : Elles se sont lavées dans l'eau chaude / Ils se sont évadés. Elles se sont parlé.

4.2. S'il existe un complément d'objet direct autre que le pronom réfléchi, **le participe passé s'accorde avec celui-ci à condition qu'il précède le participe**.
ex : Elle s'est achetée une belle robe. / La voiture qu'elle s'est achetée est jolie.

EXCEPTIONS :

1. Le participe passé reste invariable quand le complément est **en**.

Des hirondelles, j'en ai vu beaucoup.

2. Le participe passé des verbes impersonnels ou employés impersonnellement reste invariable.

Ex : Il m'a parlé des accidents qu'il y a eu.

3. Le participe passé des **verbes se rire de, se plaire, se déplaire, se complaire et se succéder** reste toujours invariable.

ex : Ils se sont succédé. / Elles se sont plu chez nous.

5. Le **participe suivi d'un infinitif** demande l'accord en genre et en nombre avec le complément d'objet direct si celui-ci fait l'action exprimée par l'infinitif.

ex : Les arbres que j'ai vu abattre. / Les filles que j'ai vues chanter.

Les enfants que j'ai entendus chanter./Les couplets que j'ai entendu chanter.

EXCEPTION : Le participe **fait** reste invariable devant un infinitif.

ex : Tu connais les personnes que j'ai fait venir ?

Pour l'accord du participe **laissé**, il y a quelques hésitations. Alors que certains grammairiens affirment que laissé doit rester invariable devant un infinitif, l'usage démontre que bien souvent, il prend la marque du genre et du nombre.

ex : Virginie regarde sa main blanche qu'elle a laissé glisser sur sa robe.

Il regardait de loin la jeune fille qu'il avait laissée partir.

Remarquons que la réforme de l'orthographe, proposée en décembre 1990, suggère que le

participe passé **laissé** suivi d'un infinitif reste invariable.

Références Maurice Grevisse & André Goosse, *Le bon usage*, § 904-916.

6. le **participe passé suivi d'un adj l'attribut de l'objet** s'accorde normalement en genre et en nombre avec le complément d'objet direct, si celui-ci est placé avant le participe :

On **les** a retrouvés vivants.

Cette ville, qu'on m'avait présentée si accueillante, ne me plaît pas beaucoup.

Cependant, on tolère que le participe passé puisse rester invariable quand l'on considère que l'attribut fait partie intégrante du COD. C'est notamment le cas avec les participes passés *cru*, *vu*, *dit* ou *voulu* :

*On l'a **dit** morte, mais elle n'était que blessée.*

(Ce n'est pas elle qu'on a dite. Ce qu'on a dit, c'est qu'elle était morte.)

*Ma chienne, que j'avais **cru** perdue, est revenue hier.*

7. Accord du participe passé des verbes exprimant la mesure, la quantité, la durée

Le verbe *couter* peut avoir différentes significations. Dans le sens premier, le PP reste invariable, mais dans le sens figuré, il s'accorde. Je sais. Je sais... Voici quelques exemples.

- Ces 5 € que ces oranges lui ont **couté**. = *lui ont couté combien? 5 € = c'est le sens premier, donc invariable et en plus, on répond à la question combien et non quoi. Pas de cod*
- Ce client ridiculise les efforts que m'a **coutés** cette reconfiguration du restaurant. = *m'a couté quoi? les efforts = sens figuré, accord avec le cod placé avant, on répond à la question quoi.*

7. Dit, dû, cru, pu, prévu, promis, etc.

Quand ces petites bêtes sont suivies d'un infinitif ou d'un infinitif sous-entendu, c'est invariable.

- Rogatien a cherché tous les ingrédients qu'il **a pu**. = *sous-entendu: ... qu'il a pu chercher, PP invariable*

8. Attendu, compris (y compris, non compris), entendu, excepté, ôté, ouï, passé, supposé, vu, étant donné.

Placés **devant** le nom, ils sont invariables (conjonction ou préposition)

ex : *Il a voulu tout payer, y compris les taxes.*

- Lorsqu'ils sont placés **derrière** le nom, il y a accord en genre et en nombre :

ex : *Il a voulu tout payer, taxes comprises.*

Ci-joint, ci-annexé, ci-inclus

Vous pouvez accorder lorsqu'il suit (*la feuille ci-jointe*) et le laisser invariable lorsqu'il précède (veuillez trouver *ci-joint* la feuille).

L'Académie cite comme correcte la phrase : *trouvez ci-incluses trois photocopies*

voir/vu suivis d'un infinitif/participe passé

L'infinitif introduit par le verbe *voir* (ainsi qu'*entendre* et *sentir*) comme :

- Les articles que vous aimeriez voir publier.

peut parfois être remplacé par un participe passé lorsqu'on veut souligner le résultat de l'action plutôt que l'action elle-même :

- Les articles que vous aimeriez voir publiés.

Se voir

Suivi d'un infinitif

Lorsque le verbe *se voir* est suivi d'un infinitif, le participe *vu* s'accorde avec le sujet si celui-ci fait l'action marquée par l'infinitif :

- Leurs adversaires se sont **vus** mordre la poussière. (Ce sont les adversaires [sujet] qui font l'action de mordre la poussière.)
- Clara s'est **vue** accepter l'offre avec joie. (C'est Clara [sujet] qui fait l'action d'accepter l'offre.)

Mais on n'accorde pas *vu* dans :

- Les enfants se sont **vu** offrir une récompense pour leur bon comportement. (Ce ne sont pas les enfants [sujet] qui font l'action d'offrir une récompense.)
- Nous nous sommes **vu** refuser l'entrée au musée. (Ce n'est pas nous [sujet] qui faisons l'action de refuser.)

Suivi d'un participe passé

Lorsqu'il est suivi d'un participe passé, le verbe est considéré comme un semi-auxiliaire et *vu* s'accorde avec le sujet :

- Les ministres se sont **vus invités** à l'événement. (Les ministres ont été invités à l'événement.)
- Elles se sont **vues initiées** à l'escalade. (Elles ont été initiées à l'escalade.)

Dans les cas où les deux constructions sont possibles, l'infinitif permet d'insister sur l'action accomplie et le participe sur l'état de la personne qui subit l'action :

- Rania s'est **vu** féliciter pour son travail.
- Rania s'est **vue** félicitée pour son travail.